

bons, que l'on donne aux assistés et sur lesquels la ville de Calgary paie de l'intérêt à la Banque de Montréal. Comme le dit le professeur Soddy, la monnaie c'est n'importe quoi, peu importe de quoi elle est faite ou la raison pour laquelle les gens en ont besoin, pourvu qu'elle soit acceptable au point que les gens veuillent l'échanger pour des marchandises et des services. En soi, elle ne constitue pas la richesse. Si nous possédons des richesses dans notre pays, le gouvernement a le devoir de supprimer les obstacles qui gênent la distribution de ces richesses.

J'appuie de tout cœur la résolution proposée par l'honorable député de Broadview (M. Church). J'espère qu'on n'étouffera pas un trop grand nombre de résolutions de ce genre au cours de la présente session. Efforçons-nous de faire quelque chose pour résoudre ce problème national, ne cherchons pas à l'esquiver. L'application des règles de procédure parlementaire ne fera pas disparaître le problème. Bien que certains honorables députés n'admettent pas les théories que notre groupe expose à la Chambre, qu'on se rappelle que le peuple canadien est aujourd'hui en présence non pas de théories, mais d'une situation à laquelle le Gouvernement doit remédier.

M. A. M. EDWARDS (Waterloo-Sud) : Je n'ai pas l'intention de retenir bien longtemps la Chambre sur le sujet en discussion, mais j'ai quelques remarques à faire à l'appui du projet de résolution proposé par l'honorable député de Broadview (M. Church). Tous les aspects de la question ont été examinés à fond par les honorables préopinants—je n'ai pas l'intention de revenir sur les arguments qu'ils ont exposés. Je ne puis approuver tout ce qu'a dit l'honorable préopinant (M. Poole) mais je trouve beaucoup de mérite aux remarques de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth), et de l'honorable député de Brant (M. Wood).

On a consacré beaucoup d'attention à la ville de Toronto et aux difficultés auxquelles elle est en butte, mais j'estime que nous n'avons pas à légiférer au bénéfice d'une localité particulière. Toronto est une grande ville, c'est, si je puis dire, ma ville commerciale, mais il me semble que l'amélioration qui, au dire des partisans du gouvernement, est survenue dans diverses municipalités, et surtout dans les centres industriels, est attribuable dans une bonne mesure, à la gestion prudente des conseils municipaux et à la façon intelligente dont ils ont su parer à une situation grave. Je me suis intéressé d'assez près aux travaux de plusieurs conseils municipaux, non seulement ceux des villes de ma circonscription mais aussi les conseils de comtés, et depuis des années ces conseils pratiquent l'économie, et s'efforcent de faire face à toutes leurs obli-

[M. Poole.]

gations. Une bonne partie des difficultés qui assaillent aujourd'hui les municipalités et qui les forcent à demander de l'aide aux gouvernements, est attribuable aux dépenses excessives faites dans le passé. Mais inutile d'y revenir. Je suis certain que si le ministre des Finances (M. Dunning) pouvait puiser l'argent à une source intarissable, il serait très heureux de collaborer avec le ministre du Travail en vue d'améliorer la situation. Prenons comme exemple la ville où je demeure, Galt. Pendant les quatre premières années de la dépression, nous avons prélevé par le moyen de souscriptions particulières, un tiers des sommes requises pour les secours aux chômeurs. Les frais étaient divisés en trois parties égales, la municipalité, la province et le Dominion se chargeant chacun d'une part. Durant ces quatre années, nous n'avons pas obéré les contribuables d'un seul sou des frais de secours. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'abaisser le taux de l'impôt sans relever la valeur imposable.

Je félicite le ministre du Travail de l'effort sincère qu'il a accompli pour remédier à la situation. Je veux parler surtout du plan de construction de logements et du plan d'amélioration aux habitations: ces deux mesures ont permis de mettre à l'ouvrage une bonne partie des sans-travail de notre région. Depuis huit ou dix ans, je pense bien que nous n'avions pas eu autant de construction que l'an dernier. Il y aurait lieu de faire encore mieux. Aucun domaine de l'industrie, nul ne l'ignore, ne procure autant de travail à la main-d'œuvre que le bâtiment. Des entrepreneurs me disent que, si l'on remonte jusqu'à l'origine des éléments qui entrent dans un édifice, on constate que le coût de la construction, dans la proportion de 83 p. 100, va à la main-d'œuvre. Tout ce qu'on pourrait faire pour activer la construction contribuera pour beaucoup à l'allègement du chômage.

L'hon. M. DUNNING: Les frais des travaux entrepris en vertu du plan d'amélioration aux habitations vont, dans une proportion de 85 p. 100, à la main-d'œuvre.

M. EDWARDS: La proportion est de 83 p. 100, pour les nouvelles constructions. Je désire traiter brièvement un autre point, c'est-à-dire la façon dont les fonds sont répartis. Je ne veux rien dire contre la gestion municipale. Peut-être est-elle excellente, je n'en sais rien. Mais, s'il m'est permis de parler de chez nous, je note qu'à Galt, on a formé un comité de personnes animées d'esprit civique pour administrer la caisse de secours durant les quatre années dont j'ai parlé. Ces gens se sont fort bien acquittés de la tâche. On étudiait attentivement tous les cas, on faisait une enquête sérieuse et on accordait les secours, quand ils étaient requis, et d'une